



don d'argent et restitution

Par **STAUB NADIA**, le **20/05/2009** à **15:33**

dois je redonner l'argent que mon concubin m'a donné sous prétexte que l'on ne vit plus ensemble

Il n'a jamais participé aux frais du ménage mais m'a donné 25000 euros pour l'achat d'un véhicule et l'obtention d'un prêt bancaire pour mon affaire

5000 euros versés sur mon compte moi j'ai donné 10000

et 20000 euros versés en assurance vie bloqué le temps du prêt il n'a jamais été question de restitution auparavant

il a essayé de se servir sur mes comptes par internet et a été jugé et condamné pour cela maintenant il m'assigne pour restitution des sommes ?

non seulement il voulait les récupérer frauduleusement maintenant il s'adresse à la justice qui l'a condamné

doit-on restituer l'argent donné par une personne avec qui on a vécu ?